

Compte-rendu sommaire de la séance du : Vendredi 28 août 2015

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire.

En exercice 15, présents 13, votants 13. Etaient excusés : M. Philippe JOLY et M. Rémi ROUET.

A l'unanimité, le Conseil nomme secrétaire de séance Mme Nicole DERVIN.

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

A l'ordre du jour :

Acquisition immobilière - Bâtiments techniques « Le Favillon », Convention d'occupation d'une salle communale, Questions diverses.

Acquisition immobilière - Bâtiments techniques « Le Favillon »

Vu l'avis des Domaines en date du 12 août 2015, le conseil municipal confirme sa délibération du 25 juin 2015 acceptant l'acquisition des bâtiments techniques moyennant le prix de 121.500,00 €.

Convention d'occupation d'une salle communale

Afin de participer au développement des activités sportives, la commune d'Echallon met à la disposition de l'association « Judo Club Vallée Arpent » la salle des fêtes pour accueillir des cours de judo le lundi à partir de 17 heures.

Le Conseil Municipal approuve la convention d'occupation du local par cette association et autorise le Maire à la signer. Il précise que l'entretien sera à la charge de l'association.

Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance :

- de la loi du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe » et de ses conséquences au niveau des compétences obligatoires et optionnelles de la Communauté de Communes Haut-Bugey.
- d'une journée nationale d'action le 19 septembre contre la réforme territoriale.
- Adressage : une visite de l'usine de fabrication de Bellefontaine aura lieu en octobre.
- Station d'épuration : une réunion aura lieu mercredi 02 septembre au siège de la Communauté de Communes.

La séance est levée à 22 heures 30.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Affiché le 31 AOUT 2015

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Nicole Dervin".

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Philippe Joly", next to a circular official seal. The seal contains the text "COMMUNE D'ECHALLON" and "(Ain)" and features a central emblem.